

SEANCE DU 12 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le douze novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 05 novembre 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Jean Max MARTIN, Maire.

Présents : M. MARTIN –MM. PEROYS-ZANETTE-FARRE-Mmes CHAUMONT- KEROB-
-MM.EMORINE- GAVA-GUARDIOLA -OSSSARD-

Absents : Mme LE MOEL- M. JOUVE-

Absents excusés : MM. DA ROS- HOLTZSCHERER- Mme MALARTIC-

Secrétaire de séance : M. ZANETTE

Lecture faite, le procès-verbal de la précédente séance a été adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 61-2015 : DENOMINATION DES VOIES:

Monsieur Peroys explique que le groupe de travail formé de Madame Chaumont, Messieurs Martin, Peroys, Farre et Gava ont travaillé pour la dénomination des voies de la commune afin de faciliter le repérage des habitations par les services de secours, la Poste

Monsieur Peroys laisse la parole à Madame Chaumont qui explique que le mot :

- « rue » est proposé pour les voies de circulation dans le bourg ou tout au moins qui ont une partie dans le bourg
- « chemin » est proposé pour les voies de circulation sans issue
- « route » est proposé pour les autres voies de circulation

Puis présente pour chaque voie la dénomination proposée

Le conseil municipal,

Considérant que l'adresse reste et demeure l'élément fondamental pour la localisation des biens et des personnes et facilitera le travail de nombreux professionnels comme les urgentistes, les pompiers, les livreurs ou les facteurs...

après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

adopte les dénominations suivantes :

- Route de Magistrat
- Route de Gabourias
- Chemin de la Nène
- Route du Pont de Lardan
- Chemin de Moulin de Carreyre
- Route de la Côte

- Route de la Chalosse
- Route de la Hage
- Chemin de Sarrazin
- Chemin de Grand Champ
- Route du Mayne
- Rue des Versennes
- Chemin de Gaudin
- Route du Râtelier
- Route des Côteaux
- Rue de la Rossignole
- Rue de la Mairie
- Rue de la Libération
- Route de Ramondeau
- Rue de la Tuilerie
- Chemin de Castéra
- Route du Petit Ramondeau
- Route de Biarnes
- Chemin de Moulin de Piquet
- Route de Picon
- Route de Rabat
- Chemin des Rois
- Chemin de Videau
- Chemin de Seguin
- Route de Pradey
- Route de Lorette
- Chemin de Dubrouil
- Route du Cap de L'Homme
- Route des Palards
- Chemin de Piarelles

- Charge Monsieur le Maire de communiquer cette information

DELIBERATION N°62-2015 : Eclairage public:

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et à titre expérimental de couper l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin dans un souci d'économie et de geste pour la planète.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h30.

Les délibérations, prises ce jour, portent les numéros 61-2015 à 62-2015.

- **COMMUNE DE LAGUPIE-12/11/2015**

NOM - Prénom	SIGNATURE
MARTIN Jean Max	
PEROYS Pierre-Bernard	
ZANETTE Michel	
FARRE André	
CHAUMONT Anne-Marie	
EMORINE Sylvain	
GAVA David	
GUARDIOLA David	
KEROB Catherine	
OSSARD Christophe	